

NOS FORMATIONS PROFESSIONNELLES



CAP Monteur/teuse en Installations Thermiques *(1^{ère} année commune avec CAP Electricien)*



Aptitudes et qualités requises

- Des capacités de mémorisation
- Sens de la logique
- Habileté manuelle
- Sens du respect des règles
- Curiosité dans le domaine technique
- Être méthodique et soigneux
- Sens de la communication

L'installatrice ou l'installateur thermique assure le confort des bâtiments en installant et en entretenant des systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation. Il (elle) raccorde des appareils (chaudières, climatiseurs, ventilateurs, radiateurs et équipements de régulation) à des réseaux transportant énergie ou fluides (électricité, gaz, fioul, eau, ...) Le (la) titulaire est un(e) ouvrier(ère) qualifié(e) en installation de chauffage de maisons individuelles, d'immeubles, de commerces ou de bâtiments industriels ou publics.

Périodes de formation en milieu professionnel

Obligatoires pour la validation du diplôme
14 semaines réparties sur les 2 années de formation



Les débouchés

- Monteur/teuse en installations thermiques
- Monteur/teuse en installations sanitaires
- Agent d'intervention thermique
- Agent d'intervention sanitaire